

COMMUNIQUÉ DU SYNDICAT INDÉPENDANT DES COMMISSAIRES DE POLICE

LIMOGEAGE DU CHEF DE LA POLICE JUDICIAIRE DE MARSEILLE ET DZPJ SUD: LE CHOIX DANGEREUX D'ÉLIMINER UN DIPLOMATE PARTISAN DU DIALOGUE

Le Syndicat Indépendant des Commissaires de Police a appris avec stupeur et écoeurément le **limogeage brutal** d'Éric ARELLA, Directeur Zonal de la Police Judiciaire de Marseille et de la zone Sud après une visite pour le moins compliquée et tendue, hier, du DGPN venu tenter d'expliquer son projet de réforme territoriale.

Une fois de plus, un chef de service a été l'objet de foudres venues du plus haut niveau, confondant comme trop souvent loyauté et loyalisme béat. Cherchant un bouc émissaire commode face aux inquiétudes de tous les personnels, tous corps et tous métiers confondus, les responsables de notre institution **perdent leur sang-froid** et choisissent une voie dangereuse pour susciter **la crainte chez nos collègues plutôt que leur adhésion**.

Professionnel reconnu pour son engagement et sa technicité, Éric ARELLA faisait pourtant l'unanimité chez ses collègues comme ses collaborateurs ; il savait être juste, humain ou ferme à chaque fois que cela s'avérait nécessaire. D'un naturel réservé, ses propos étaient toujours attendus et écoutés ; les services qu'il a dirigés, n'en déplaise à certains qui l'ont trop vite oublié, ont tous obtenu de brillants résultats judiciaires grâce à l'adhésion de toutes et tous. Il aurait d'ailleurs pu être légitimement au repas des « Grands Flics » donné mercredi dernier à l'Élysée par le président de la République si le choix n'avait pas été fait de ne recevoir que d'illustres retraités parfois éloignés des réalités de la délinquance depuis de nombreuses années.

Faut-il également rappeler que ce professionnel reconnu se voit démettre de ses fonctions alors que quelques mois auparavant il avait été choisi par le DGPN lui-même pour diriger le groupe de travail sur la réforme territoriale pour la zone sud ? Son éviction brutale est donc un bien triste paradoxe tant ses talents de diplomate comme son sens du service public le prédestinaient encore, il y a peu, à prétendre légitimement à un poste prestigieux de DZPN si cette réforme voyait finalement le jour.

Face aux oppositions qui se manifestent depuis plusieurs mois, le ministre de l'Intérieur avait pourtant demandé à la police judiciaire de faire des contre-propositions et de réfléchir en groupes pour amender la réforme. De nombreuses remontées de terrain montrent malheureusement que les idées qui en viennent sont systématiquement repoussées ou méprisées lors des réunions sur le sujet. Il ne faudrait pas qu'en pleine phase de dialogue tout projet qui n'épouse pas avec enthousiasme la "ligne du parti" soit synonyme de trahison. Il est du devoir d'un haut fonctionnaire de donner son avis technique dans la phase de consultation et de construction, dans le but d'obtenir le meilleur service rendu au public possible, ce qui ne l'empêchera pas d'appliquer les instructions ultérieures même si elles lui déplaisent. S'il s'agit désormais de signifier symboliquement à tous les policiers et surtout **aux commissaires de police** qu'il n'y aura, en fait, ni dialogue ni amendement possible dans la mise en œuvre de cette réforme clivante, alors nous risquons d'enfoncer notre institution dans l'impasse. Nous assistons à la démonstration magistrale d'un contre-modèle de conduite de réforme, surtout quand **paradoxalement celle-ci vise à faire mieux travailler ensemble tous les policiers sous l'égide d'un même chef**.

Le SICP ne peut qu'être affligé par ce type de management brutal et d'un autre âge vis à vis du corps des commissaires de police dont pourtant le DGPN est issu. Au cours de ces dernières années et en particulier de ces derniers mois, de trop nombreux commissaires ont été rudoyés, parfois infantilisés par des injonctions méprisantes. Tout cela laissera hélas des traces profondes dans une institution qui n'en avait pas besoin. En d'autres époques lors de contestations fortes, le sens du dialogue l'avait emporté, nous avons encore l'espoir qu'il puisse en être ainsi même si les décisions récentes n'incitent pas à l'optimisme.

Face aux événements d'hier à l'Évêché, nous ne pouvons que rappeler que notre organisation avait mis en garde à plusieurs reprises les collaborateurs du DGPN quant au caractère contreproductif de ses visites de terrain menées à la hussarde et ponctuées de menaces à peine voilées sur le sort futur des chefs de service qui ne « tiendraient » pas leurs troupes. Marseille, point d'orgue, n'échappait pas, loin de là, à nos craintes tant les personnels, au caractère entier, y sont particulièrement inquiets.

Le SICP rappelle donc une fois de plus qu'il n'est pas opposé à la mise en place de réformes ayant du sens au sein de notre institution mais que ce projet est mal compris et mal géré depuis le début : son **calendrier intenable** et son **caractère nébuleux** dû à une communication amateuriste sont les principaux ingrédients d'une crise profonde pour notre institution. Ne laissons pas l'arbre des événements d'hier cacher la forêt en laissant croire que les interrogations sur cette réforme sont portées uniquement par les effectifs affectés au sein de la Police Judiciaire. Nos collègues de la Police aux Frontières ou de la Sécurité Publique sont usés par l'amoncellement des réformes diverses. Si leur avis sur l'organisation optimale de la police reflète la diversité du corps, leur jugement est par contre unanime sur le fiasco de la conduite de réforme et le calendrier intenable qui est proposé.

Quant aux arguments soi-disant techniques invoqués par certains pour habiller un limogeage inqualifiable, ils seraient risibles si la situation n'était pas si grave. On entend qu'il serait reproché à notre collègue la hausse du nombre d'homicides sur Marseille et ses environs... c'est bien mal connaître notre métier que d'imaginer qu'il ait un quelconque rôle dans la prévention de ceux-ci. Le taux d'élucidation dans ce domaine est d'ailleurs d'un très bon niveau à Marseille et ce, avec des personnels qui font preuve d'un investissement total. Tous les acteurs de la police judiciaire locale le savent parfaitement.

Face à l'engrenage qui se met en place, avec un conflit désormais ouvert avec bon nombre de personnels, le SICP appelle une fois de plus à mettre ce projet en pause pour trouver la voie d'un vrai dialogue et élaborer en commun un calendrier réaliste des réformes en cours. Alors que notre institution fait face à un immense défi sécuritaire qui met tous les personnels sur les rotules, **le manque de considération** s'avère désormais problématique et augure mal de l'avenir face aux crises diverses que nous aurons, toutes directions confondues, à gérer tous ensemble.

Olivier BOISTEAUX
Président du SICP

Jean-Paul MEGRET
Secrétaires nationaux

Tristan COUDERT
Secrétaires nationaux

Matthieu VALET
Porte-parole